



Connaitres les obligations d'un employeur

Par **yann54**, le **10/04/2008** à **19:38**

Bonsoir a tous,

je viens de m'inscrire sur ce forum pour trouver ici entraide explications et compléments d'informations au sujet d'une situation que je vais expliquer plus loin:

Je vous remercie par avance de m'aider à m'apporter les compléments de connaissance, lien vers des articles de loi...

pour poser la situation,: un contrat CNE avec des clauses vagues... j'ai dépassé la durée du CNE.

- pour la question du passage, CNE CDI, quelles sont les obligations de l'employeur. doit il signer un nouveau contrat avec l'employé?

-d'autre part, concernant la fiche de poste:

j'avais une première fiche sur laquelle les tâches étaient précisés de manière vague, avec des clauses du type " la mission sera donc adaptée aux besoins sur le terrain qu'obligent des événements"

on m'a changé ma fiche de poste et m'a imposé de faire des taches pour lesquelles je n'avais pas été engagé au départ. quels sont les recours et les obligation de l'employeur doit il faire signer un avenant? ou autre...

merci encore